

**SANTÉ
AU TRAVAIL DANS
LA FONCTION PUBLIQUE
IL Y A URGENCE**



Le rapport de la mission sur la santé au travail dans la Fonction publique a été remis au Premier ministre le lundi 28 octobre. La mission appelle à un renforcement de la politique de santé au travail. La MFP s'en félicite et soutient d'ores et déjà deux premières préconisations.

Oui pour *“Conduire une campagne de communication nationale afin de revaloriser le rôle joué par les agents du service public et dénoncer les violences”*.

La MFP l'a déjà fait en 2018 en recueillant la parole d'agents publics (infirmière, policier, agent territorial...). La MFP l'amplifiera puisqu'elle vient de lancer un nouvel appel à témoigner de l'utilité et de la fragilité des métiers publics.

Oui pour *“Associer plus étroitement les mutuelles à la conception et à la mise en place des dispositifs de SST dans la fonction publique.”*

Les mutuelles qui couvrent les agents publics sont, depuis longtemps, très actives sur ce sujet. Voir leur expertise reconnue est une première étape. **La MFP est bien évidemment prête à s'associer aux travaux du gouvernement pour la mise en place d'une protection plus juste et plus solidaire des agents publics.**

A noter dans la Fonction publique d'Etat un élément d'importance : Le rapport va jusqu'à demander d' *“Intégrer le financement de la prévention dans les appels d'offre préalables au référencement des mutuelles dans la FPE”*.

→ Au cours des prochains jours, la MFP se prononcera sur d'autres éléments du rapport. A suivre...

En savoir plus



Mutualité Fonction Publique organisme régi par le code de la mutualité
4 avenue du Recteur Poincaré, 75016 PARIS

Si vous ne souhaitez plus recevoir nos communications, vous pouvez vous désabonner en cliquant [ici](#).